

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 18 septembre à 18h45, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de monsieur Bruno CAUBET, Maire.

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 13 sept. 2018.

Présents : mesdames CELARIES, DE RANCÉ (arrivée à la fin de la réunion), TOMA, TOURNIER-MARRE & VERBEKE et messieurs FERRARO, LASSERRE & MUNIER.

Excusés : monsieur NAVARRO qui donne pouvoir à monsieur FERRARO et monsieur VICENTE.

Secrétaire de séance : monsieur Christophe FERRARO a été élu à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 09 juillet 2018.

A) Personnel de la collectivité

1) Vu l'avis favorable du Comité Technique Intercommunal en date du 30/08/2018 et conformément à la décision de principe prise le 22/05/2018, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*présents : 08 ; pouvoir : 01 ; abstention : 00 ; exprimés : 9 ; pour : 9 ; contre : 00*) modifie la durée de travail des agents dont les noms suivent :

- Elisabeth COLOMBIES : la durée hebdomadaire de travail est portée de 31.5/35^{ème} à 31.67/35^{ème},

- Marie-Christine GIBILI : la durée hebdomadaire de travail est portée de 24.5/35^{ème} à 26.68/35^{ème},

- Marylin VICENTE : la durée hebdomadaire de travail est portée de 22/35^{ème} à 25.74/35^{ème},

- Christèle VIUDES : la durée hebdomadaire de travail est portée de 22/35^{ème} à 26.03/35^{ème}.

2) En vue du remplacement de Claire DUPONT, qui sera prochainement en congé de maternité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*présents : 08 ; pouvoir : 01 ; abstention : 00 ; exprimés : 9 ; pour : 9 ; contre : 00*) a décidé le recrutement d'un « agent polyvalent en école primaire » dans le cadre des Parcours Emploi Compétence pour une durée d'un an à compter du 05/11/2018 (durée hebdomadaire de travail : 20/35^{ème}, rémunération : SMIC).

3) Le Maire a expliqué aux élus que le régime indemnitaire de la collectivité (13^{ème} mois) doit être remplacé, étant donné que la réglementation a évolué, par le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer à ce sujet d'ici la fin de l'année.

B) Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, l'école accueille cette année : 68 élèves.

Céline RAGOT a été recrutée, en CDD, pour remplacer Marylin VICENTE qui est en congé pour maladie. Christèle VIUDES, qui bénéficie d'une disponibilité pour convenances

personnelles, est remplacée par Eva ANTONY qui est en CDD également. Claudette LASSERRE assure le même renfort que l'année passée, entre 12h et 14h.

Trois auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont attendues pour le soutien des élèves en difficulté.

Le bus scolaire du RPI a dû être remplacé étant donné qu'il était trop petit. Concernant les enfants qui attendent ce bus scolaire, près de l'école d'ISSUS, le matin, pour aller à NOUEILLES, il n'est pas possible d'installer un abribus ; par contre, ces enfants peuvent s'abriter sous l'auvent de la salle des fêtes en cas de pluie.

Pour le transport scolaire vers le collège du Vernet, le Conseil Départemental a été relancé, une nouvelle fois, à propos de la mise en place d'un ramassage scolaire au quartier de Lourdel.

C) Installation de stores à l'école

Le marché correspondant à ce projet sera préparé en mairie ; il faudra trois devis comparatifs.

Il ne sera pas possible d'installer des stores électriques compte tenu du coût d'une telle installation ; ce projet est évalué à 13 000 € TTC avec des stores manuels.

Il faut demander aux agents communaux si l'installation de stores dans la salle de motricité est nécessaire.

D) Travaux en cours et à prévoir

- Les travaux de rénovation énergétique de la mairie sont bien avancés.

Les travaux de peinture ont commencé, Michel LASSERRE se charge de cette partie des travaux. Il faudra acheter des plinthes.

Un devis sera demandé au plaquiste pour des travaux supplémentaires dans la salle de classe historique. L'isolation des combles (mairie et salle de classe historique) sera réalisée en octobre.

La porte d'entrée de la mairie sera changée en octobre également.

- Le chauffage et l'éclairage de la salle des fêtes ont été réparés.

- Le marché des travaux de peinture de l'intérieur de l'église sera préparé d'ici la fin de l'année ; les devis comprendront, en option, la remise en état des portes.

- Pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux : les mains courantes seront installées prochainement à l'église et à la salle des fêtes.

E) Projet d'achat de matériel d'entretien électrique et d'un réciprocat

Le Conseil Municipal donne son accord pour que des subventions soient sollicitées pour financer ce projet ; la décision d'acheter ou non ce matériel sera prise ultérieurement dans le cadre de l'examen du budget 2019.

F) Projet d'achat de poubelles pour l'espace public

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter 5 poubelles à installer dans l'espace public : une de part et d'autre de la mairie, une au city stade et deux au terrain de pétanque.

La dépense prévisionnelle est d'un montant de 1000 € TTC.

Réagissant par rapport au coût de cet investissement, Anne TOURNIER-MARRE a indiqué que trois poubelles auraient pu suffire en comptant sur la diligence et le civisme des usagers : chaque personne devrait prendre l'habitude de ramener ses déchets chez lui s'il ne trouve

pas de poubelle dans l'espace public. Elle serait même plutôt d'avis de ne pas installer de poubelles. L'ensemble du conseil décide malgré tout de valider l'achat des poubelles car, en pratique, en l'absence de poubelles, les ordures et détritrus divers sont laissés sur l'espace public...

G) Commémoration du 11 novembre

Corinne TOMA a pris contact avec la directrice de l'école de NOUEILLES pour associer les enfants à cette manifestation. Ainsi, les enfants prendront part à la cérémonie via différentes productions comme la diffusion d'enregistrement de lectures de lettres de poilus.

La mère de Christophe FERRARO contribuera, elle-aussi, à l'exposition qui sera ouverte le dimanche 11 novembre.

Un courrier sera adressé aux habitants afin qu'ils puissent également participer à l'exposition s'ils possèdent des objets, documents, photos de cette période.

Des grilles d'exposition seront demandées au SICOVAL.

Il faudra prévoir l'apéritif en conséquence de cette manifestation. Michel LASSERRE est chargé de s'occuper de l'intendance de l'apéritif.

Une réunion de préparation sera organisée quelques jours avant la cérémonie. L'ensemble du conseil municipal y sera convié.

H) Entretien du Pump Track

François MUNIER explique que le terrain de Pump Track n'est plus utilisé étant donné que la terre est trop friable et que les bosses se détériorent trop rapidement.

Comme il n'est plus utilisé et qu'il n'est pas entretenu, le Conseil Municipal a décidé que le terrain serait aplani puis engazonné.

I) Utilisation de la salle de motricité de l'école pour le Yoga et la Méditation organisés par l'ASCLI

Le Conseil Municipal est d'accord pour que la salle de motricité soit utilisée pour ces activités ; une clé sera remise aux personnes référentes.

J) Projet d'échange avec le Bénin

Suite à sa rencontre avec un jeune béninois, à ISSUS, durant l'été, le Maire évoque l'idée de tisser des liens avec ce pays. Ce jeune béninois œuvre dans le domaine du sport et projette de créer une association qui permettrait de développer la solidarité à l'égard de son pays.

Pour la commune, le but serait de lui faire parvenir des fournitures scolaires, des équipements sportifs puis de suivre l'usage qui en serait fait. Il s'agirait de créer un véritable échange avec ce pays.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à cette proposition et reste dans l'attente de la création de cette association.

K) Inscriptions aux groupes opérationnels du SICOVAL

Le Maire rappelle que, suite à la refonte de la gouvernance du SICOVAL, les commissions ont été remplacées par les groupes opérationnels, ouverts à tous les élus du territoire.

Anne TOURNIER-MARRE est inscrite dans le groupe « Petite enfance », Corinne TOMA est inscrite dans le groupe « Actions éducatives intercommunales », François MUNIER est inscrit dans le groupe « Modernisation et transformation digitale », Bruno CAUBET est

inscrit dans les groupes : « finances », « pilotage et gouvernance » et « mutualisation ».
Christophe FERRARO sera inscrit au groupe « Schéma directeur voirie ».
Les premières réunions vont débiter bientôt.

L) Questions diverses

- 1) La porte du fond de la salle des fêtes a été retrouvée grand ouverte samedi dernier. Elle a sans doute été ouverte durant une activité pour aérer mais elle n'a pas pu être refermée faute de clé (la clé de cette porte est différente de celle de l'entrée). Le cylindre sera remplacé par un modèle à bouton.
- 2) Le Maire a reçu ce jour monsieur et madame CARRERE qui souhaitent que le chemin rural de Gleises leur soit cédé. Le Conseil Municipal est d'accord pour qu'une cession à l'euro symbolique leur soit proposée mais à la condition que les frais de l'opération soient pris en charge par monsieur et madame CARRERE et que l'autre utilisateur du chemin, monsieur Christian THIL, frère de madame CARRERE, donne son accord.
- 3) Traitement phytosanitaire près de l'école au mois d'avril : la DRAAF a contrôlé les activités de monsieur PECHOU le 11 juillet dernier, suite au signalement effectué par la commune auprès du Préfet. Tout était parfaitement en ordre lors de ce contrôle. Avant la rentrée, un courrier a été adressé aux agriculteurs qui exploitent des terres près de l'école pour porter à leur connaissance l'arrêté préfectoral du 17/10/2016 et leur demander d'organiser leurs travaux agricoles en tenant compte de cet arrêté et des horaires de présence des enfants à l'école, au centre de loisirs et au relais d'assistants maternels.
- 4) Stationnement du bus scolaire du RPI : monsieur FERRARO explique qu'il a autorisé provisoirement le stationnement de ce bus près de l'école, dans l'attente de la décision à prendre ce soir en Conseil Municipal. Après discussion, le Conseil Municipal confirme la position prise précédemment et rappelle qu'il n'est pas d'accord pour que les bus scolaires et les camions soient stationnés sur le domaine public. Le chauffeur sera avisé par la Mairie afin qu'il recherche un autre emplacement de stationnement.
- 5) Véronique VERBEKE indique qu'elle a été interpellée par son voisin, monsieur Frédéric MESAS, à propos de l'aménagement du chemin d'Aussaguel compte tenu de son urbanisation croissante. Par exemple, il n'y a pas de trottoir pour que les enfants puissent cheminer jusqu'aux arrêts de bus. Le Maire indique qu'une solution peut être recherchée en précisant cependant que, le quartier étant situé hors agglomération, l'ensemble des travaux (busage, caniveaux, trottoirs, etc.) serait à la charge de la commune.
- 6) Un projet de fête d'Halloween dans la salle des fêtes est envisagé, il aboutira si une personne ou une association de la commune prend la réservation de la salle des fêtes à son compte.
- 7) Anne CELARIES a participé le 10 septembre à la formation aux premiers secours proposée par le SICOVAL. L'idée de proposer aux habitants une formation à l'utilisation du défibrillateur est toujours d'actualité.

Séance levée à 20h45. Prochain conseil municipal : le mardi 06 novembre 2018 à 18h15.